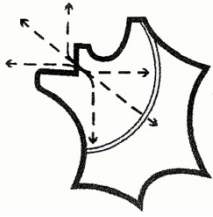


Granville le 9 novembre 2022



**Association pour la
Promotion des
Ports de
Granville**

Lettre ouverte à

Monsieur Jean Morin,
Président du Conseil départemental de la Manche
50050 Saint-Lô Cedex

Monsieur le Président,

A plusieurs reprises, j'ai appelé votre attention sur l'état des digues du port du Hével à Granville et particulièrement sur les désordres les affectant. Par deux fois, la dernière en juillet 2022, vous avez promis de satisfaire l'obligation d'entretien de ces ouvrages par la réalisation de travaux de reprise de ces désordres.

Or, je dois constater qu'à la date du présent courrier, rien n'a été entrepris. A ma connaissance, aucun appel d'offres n'a été lancé pour ces travaux. Aussi, les désordres se poursuivent, s'aggravent et les coûts des travaux à entreprendre augmentent. Les risques pour les personnes et les biens aussi. En effet, la digue secondaire présente des risques d'effondrement liés à l'instabilité des fondations, laquelle a provoqué des fissures traversantes importantes qui brisent en plusieurs morceaux les caissons. Or, ces caissons surplombent des pontons où passent des usagers et des bateaux. D'autre part, la digue principale présente des risques de désordres majeurs en raison de la rupture d'armatures d'acier du voile retenant l'eau du bassin. Les photographies des différents rapports que nous vous avons communiqués en témoignent.

Il semblerait que vous attendiez un financement pour ces travaux issu du loyer du bail à construction que vous avez conclu avec la société Port Granville, chargée de réaliser l'aménagement de la rue des Isles.

La « consultation des citoyens », que vient d'engager la SAS Port Granville laisse à penser que les travaux ne seront pas effectués avant plusieurs années, donc à une échéance où les remèdes aux désordres des digues auront un coût encore plus important pour la collectivité que vous présidez et pour nous autres, les contribuables. Ce projet immobilier est de surcroît incertain, si l'on en juge par les premières réactions des Granvillais.

Devant cette défaillance caractérisée et les risques de sécurité pour les personnes et les biens, l'Association pour la Promotion des Ports de Granville vous demande instamment une fois encore de procéder aux travaux sans attendre un hypothétique financement issu de la réalisation du projet immobilier de la rue des Isles.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier et des suites que vous y donnerez, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération.



Pour l'APPG,
Jean-François Seguin, président

